

# E-CHO CAHIER D'ACTEURS


 Les Amis  
 de la Terre  
 des Landes

## Contribution des Amis de la Terre des Landes concernant l'ensemble du projet E-CHO

### Première partie

#### Propos liminaires

*"Si tu ne sais plus où tu vas, retournes toi et tu sauras d'où tu viens"*. Proverbe de l'est africain rapporté par Yves Coppens, le père de Lucy.

Notre association agréée environnement dans les Landes est consciente qu'il faille faire entrer notre département dans un siècle qui sera surtout marqué par un changement profond de paradigme sociétal. Nous avons amèrement constaté que les trente glorieuses demeurent trop souvent le modèle de pensée de nos décideurs. Nous regrettons que le travail bénévole que les associations fournissent ne semble d'aucun poids en ce qui concerne les concertations, les débats publics et autres enquêtes publiques. Or, si on nous écoutait un tant soit peu, des projets dispendieux en ressources, en deniers publics, en pseudo-études, n'auraient pas à subir une longue agonie. Enfin, les Amis de la Terre des Landes sont lassés par toutes ces procédures qui ne sont qu'un simple passage obligé sans le moindre impact sur les projets présentés.

Ces considérations liminaires sont tout à fait applicables à l'ensemble des composantes du projet E-CHO.

Le département des landes est un département particulier. Il peut se résumer en deux zones complémentaires. Au nord, un sol pauvre et acide, couvert d'une forêt cultivée, en grande partie recréée artificiellement au XIX<sup>e</sup> siècle. Au sud, une région à la terre plus riche, fortement inféodée à la culture du maïs. L'évolution productive de la zone forestière nous semble calquée sur celle de l'agriculture avec un retard de quelques décennies. On décèle au nord ce qui fut pensé comme un progrès en son temps au sud, mais dont nous découvrons aujourd'hui que les impacts négatifs non évalués l'emportent sur le positif du progrès promis.

Bien que situées hors de notre zone d'agrément, les usines du projet auront un impact sur notre territoire.

#### L'objectivité des données

Ce type de projet impose avant tout une analyse des données pour déceler si ce qui présenté comme une idée merveilleuse ne cache pas en fait quelques problématiques qui font ce que nous appelons un GPI<sub>2</sub>. Le Grand Projet Inutile Imposé a été défini lors de la création de la charte d'Hendaye <sup>1</sup>. Le GPI<sub>2</sub> est paré de toutes les vertus, mais en général, il dissimule des composantes qui font atteinte à l'environnement.

Dans ce document, nous allons étudier :

- Le bilan global énergétique
- L'impact sur le système forestier

<sup>1</sup> Charte d'Hendaye - Déclaration commune du 23 janvier 2010

- Les alternatives aux trois sous-projets
- L'aspect financier, et les structures associées

Le porteur de projet, comme trop souvent les décideurs politiques, associent le terme bio à ses productions. Or, elles n'ont aucun lien avec ce que le commun des mortels, à juste titre, visualise dans le terme bio. Nous sommes dans le monde de la chimie-business. Nous verrons plus loin ce qu'il faut penser de l'affirmation des diminutions des quantités de CO<sub>2</sub> émises.

L'entreprise est un outil de transformation. Elle reçoit des ressources extérieures, et par un travail, les transforme en produit plus élaboré. Il peut s'agir de semi-produits ou de produits finis. Le projet comporte

- Une entité, Hylacq, produisant un semi fini du dihydrogène (H<sub>2</sub>)
- Une entité, EM-Lacq, produisant un produit fini du méthanol (CH<sub>3</sub>OH)
- Une entité, BioT-Jet, produisant un produit fini du kérosène (base C<sub>10</sub>H<sub>22</sub>)

Une entreprise industrielle de production peut être schématisée de nos jours comme définie -Figure 1-. C'est une boîte noire dont l'objet est de transformer des matières d'œuvres en produits. Dans l'exemple d'une usine de production d'acier, ce peut être des matières premières brutes (minerai de fer, charbon), ou et des semi produits lingots d'acier, ou et des déchets (carcasses de véhicules).

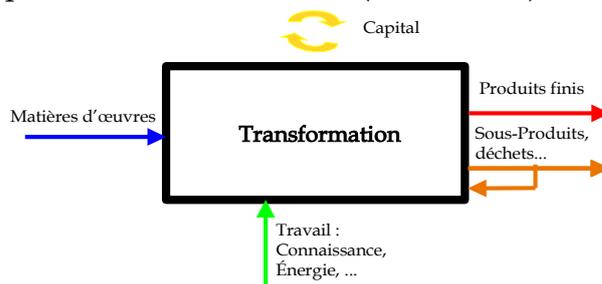


Figure 1: Représentation d'une entreprise

En sortie, nous obtenons des produits finis, qui peuvent être " semi finis " (tôles pour automobiles) ou " finis " (rails de chemin de fer). En général, la transformation génère également des sous produits (produits non conformes à recycler,...) ou des déchets (CO<sub>2</sub>, scories...).

Pour transformer, il est nécessaire d'introduire un autre flux dans la boîte : le travail. Il transforme les matières d'œuvre en produits finis. Il comporte deux composantes : l'énergie, et l'intelligence. L'énergie fait fonctionner les machines et la boîte noire au complet. La présence humaine, c'est maintenant moins d'énergie qu'auparavant, surtout de la connaissance.

Enfin le capital est parfois défini comme une boucle interne. Le capital comprend deux composantes : l'investissement, et le fonctionnement. Cette boucle interne fonctionne dans le sens opposé du flux des produits. La vente des produits finis génère le flux financier, il est partagé entre les flux entrants, y compris le retour sur investissement. Cette boucle financière doit être positive, car si elle ne l'est pas l'entreprise sera à terme en cessation de paiement. C'est ici qu'entrent en jeu des données qui compliquent le modèle :

- La croyance religieuse en la concurrence libre et non faussée
- Les flux externes trop souvent ignorés, ou négligés, jamais comptabilisés

La concurrence libre et non faussée du système mondialisé est tout sauf non faussé. On pollue pour pas cher les zones de production délocalisées, on génère des transports, on s'affranchit des droits sociaux des pays riches...

Pour les flux externes non comptabilisés, nous prendront l'exemple de la production d'éthanol à Lacq. Lorsque l'entreprise Vertex technology produit 0,2 à 0,3 % des carburants français, elle transforme environ 300 000 t de maïs en éthanol, soit l'équivalent d'en-

viron 30 % de la production landaise de cette céréale. Pour irriguer ce maïs, il faut dans les deux mois les plus secs utiliser 1,5 fois la quantité d'eau consommée par la communauté urbaine de Bordeaux en une année. Imaginez si nous passions à 10 ou 20 % d'éthanol en carburants. La production intensive du maïs dans les Landes a fait que plus de 70 000 landais ont, en 2018, consommé une eau rendue non conforme par un produit de décomposition d'un dés herbant du maïs : l'Ésa-Métolachlore. Dés herbant interdit depuis... Ce sont les consommateurs qui payent le nettoyage. Nous sommes dans le Pollué/Payeur, et non le Pollueur/Payeur...

Un plein d'éthanol de 50l est approximativement la ration alimentaire annuelle d'un pauvre du Sud. Nous, on roule, aux ONG de les nourrir...

## Le bilan énergétique.

En industrie, lorsque l'on veut diminuer l'impact de nuisances, ou résoudre des problèmes, on cherche à classer les causes par impacts décroissants. L'impact le plus fort étant celui qui offre le meilleur ratio de réduction : Efficacité/moyens. Faisons un état des lieux et des besoins. Prenons

les données de consommation de pétrole de l'INSSE 2023 pour 2022<sup>2</sup>. Nous observons tout d'abord que les marchés visés sont très faibles. Le carburant aéronautique ne représente que 5,83 % du pétrole brut. Le maritime ne représente que 1,79 % brut -Tableau 1-

Pétrole en TWh	2018	2019	2020	2021	2022	
Conso brute	915	920	767	812	816	
Conso finale	769	766	684	743	711	
Soutes Maritimes	21	20	11	12	13	
Soutes Aériennes	67	71	31	32	50	Moy
% Maritime conso Brute	2,3 %	2,2 %	1,4 %	1,5 %	1,6 %	1,79 %
% Aérien conso Brute	7,3 %	7,7 %	4,0 %	3,9 %	6,1 %	5,83 %

Tableau 1: Consommation française de pétrole

Le poids de ces deux consommation est dérisoire dans les besoins de remplacement. Surtout si nous le comparons au 95 % de pétrole utilisé comme carburants par la route. C'est donc sur la réduction des carburants routiers qu'il faudrait se pencher -Tableau 2- :

Pétrole dans le transport	2011	2019	2020	2021
Routier	91 %	93 %	95 %	95 %
Dont transport individuel	55,5 %	56,1 %	55,6 %	55,3 %
Dont transport routier de marchandises	34,1 %	35,3 %	37,8 %	38,0 %
Dont transport collectif	1,7 %	1,7 %	1,5 %	1,5 %
Non routier	9 %	7 %	5 %	5 %

Tableau 2: Répartition du pétrole dans les transports

Le porteur de projet annonce des productions de compensation de :

- 0,2 Mt de méthanol (1,11 TWh) soit 0,13 % des besoins en pétrole brut
- 0,075 Mt de kérosène (0,89 TWh) soit 0,11 % des besoins en pétrole brut

### **Nous sommes dans le dérisoire.**

Pour produire ne fut ce que de l'énergie, il faut de l'énergie. Pour obtenir kérosène et méthanol, le porteur de projet indique des puissances électriques nécessaires soit 550 MW. En supposant que la production soit en flux continu sur 335 jours avec des arrêts techniques de 30 jours, nous obtenons une production annuelle de 8 040 heures (24\*335) soit 550 MW \* 8040 = 4 422 000 MWh. (4,42 TWh). Pendant ce temps les sites de Lacq auront produit 1 939 000 MWh (1,94 TWh) d'énergie soit un gain négatif. Pour produire 1KWh d'énergie on consomme rien qu'en électricité 2,3 KWh. Il faut ajouter les énergies des externalités :

- Production des bois (travail des sols, éclaircissements, débroussaillages, engrais, traitements chimiques, abattages, débardages...)
- Transport des bois et biomasses surtout via les ports de Bordeaux et Bayonne

<sup>2</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2119673>

- Gestion et capture du CO<sub>2</sub>
- Transports des déchets et sous-produits
- Traitements, stockages des déchets, et sous-produits...
- Cycles de l'eau
- Génération des chaleurs, des refroidissements, gestions des chaleurs fatales
- Transports des produits finis
- Externalités négatives énergétiques (nucléaire...)

L'énergie électrique utilisée est annoncée renouvelable et décarbonée. Encore une mystification. L'électricité fournie via RTE est une électricité globale, elle est donc à 66,6 % nucléaire, 4,9 % charbon, et 13,7% gaz <sup>3</sup>. Il convient d'y ajouter quelques externalités nucléaires : notre incapacité à déconstruire nos vieilles centrales (Brennilis arrêtée en 2005, et le stockage des déchets, (La Hague saturée et Bure en stand-by).

Tout nous porte à croire que nous sommes dans un GPI<sub>2</sub>.

### **L'impact sur le système forestier**

Le massif forestier des Landes de Gascogne essentiellement situé sur le plateau sableux landais, est un massif récent. Il a été implanté à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. On a tendance à penser que c'est à l'initiative de Napoléon III. En fait, il est le résultat de la volonté de grands propriétaires locaux qui voulaient valoriser des terres peu rentables, mais aussi sous l'impulsion de maîtres de forges (parfois les mêmes) qui voyaient leurs entreprises s'effondrer avec l'évolution des mines de charbon et de fer du Nord et de l'Est de la France, ainsi que la raréfaction de l'alios, le minerai de fer proche de la surface.

La faible qualité de ces sols sableux acides, associée à l'humidité l'hiver, la sécheresse l'été, ne permettait que peu de possibilités. Par chance, le pin maritime présent et exploité de tout temps permettait en plus la production de résine. Cette résine devenait très recherchée. Une série de lois fut prises dès 1853 pour obliger les propriétaires à planter du pin. Les communes furent contraintes de transformer les libres pacages en forêt. Comme elles n'en avait pas les moyens, une grosse partie des communaux fut vendue. Si une minorité s'empara de la plus grosse part des terrains vendus, une quantité non négligeable de petits acquéreurs purent acheter quelques parcelles. D'héritage en héritage, aujourd'hui la propriété privée représente plus de 90 % de la surface forestière. Un dicton indiquait que l'on achète pas la forêt, on en hérite.

### **[La suite partie 2](#)**

---

<sup>3</sup> <https://www.edf.fr/origine-de-l-electricite-fournie-par-edf>